



RAPPORT D'ACTIVITÉ **2017**

FABRIQUE TERRITOIRES SANTÉ

POUR QUI? POUR QUOI?

En 2017, la Plateforme nationale de ressources Ateliers santé ville devenait Fabrique Territoires Santé.

Cet élargissement de son champ d'intervention et d'expertise est l'aboutissement de réflexions du conseil d'administration de l'association. Il accompagne les récentes recompositions des politiques de la ville, de santé et d'aménagement du territoire, et répond à la reconfiguration de leurs échelles locales d'intervention (quartiers, communes, intercommunalité, métropoles) et des dispositifs ou contrats qui y sont adossés. Il répond également au besoin de renforcer la lisibilité et l'articulation entre les démarches locales de santé sur les territoires, comme les Ateliers santé ville, les contrats locaux de santé, les volets santé des contrats de ville et les conseils locaux de santé mentale. Enfin, s'appuyant sur l'antériorité de la démarche ASV, cet élargissement de notre périmètre vise à capitaliser sur les apports de cette démarche en termes de méthodologie et de résultats, afin qu'elle irrigue l'ensemble des dynamiques territoriales de santé.

Fabrique Territoires Santé s'adresse donc aujourd'hui à l'ensemble des acteurs parties prenantes dans la fabrique de dynamiques territoriales de santé sur tout le territoire français y compris les territoires ultramarins, en particulier dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et les territoires ruraux. Acteurs impliqués ou voulant s'impliquer, quel que soit leur rôle ou leur statut, dans une politique et une ingénierie de promotion de la santé, de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé et d'inscription de la question de la santé dans toutes les politiques publiques.

Fabrique Territoires Santé appuie les professionnels dans leurs missions d'accompagnement des habitants des territoires à être acteurs de leur santé et de mobilisation de toutes les ressources au bénéfice des territoires les plus en difficulté.

Fabrique Territoires Santé cherche à satisfaire le besoin de partage d'expériences, interrogations et analyses entre fabricants de dynamiques de santé; en offrant la possibilité de faire corps pour défendre les engagements et les convictions; en étant relais de forces de propositions et promoteur d'une dynamique collective.

Fabriquer des dynamiques territoriales de santé, à l'instar des Ateliers santé ville, exige une démarche projet, une construction de partenariats et de réseaux, une participation des habitants, une territorialisation de l'action et une coordination. Cette dynamique doit apporter une plus-value aux habitants, aux professionnels, aux politiques publiques et aux institutions.

Les ambitions de Fabrique Territoires Santé

- Faire du lien, donner la possibilité d'être relié, rassembler les énergies et les initiatives et ainsi constituer un réseau national référent pour les acteurs locaux, régionaux et nationaux. Mieux se connaître, partager des savoirs et des expériences, échanger des pratiques et des réflexions.
 - En utilisant tous les moyens qui facilitent ce maillage : rencontres, journées d'échanges de pratiques, site internet, newsletter.
- Favoriser la qualité des programmes et des projets menés sur les territoires:
 - En poursuivant un travail de capitalisation des dynamiques, outils, méthodes et actions;
 - En facilitant l'accès à l'information et aux ressources nécessaires à leur fonctionnement;
 - En diffusant les acquis en termes de démarches qui fonctionnent, comme celles des Ateliers santé ville et d'autres encore, et de connaissance des situations sanitaires et sociales des territoires;
 - En soutenant les échanges de pratiques et d'analyses à l'échelle nationale, régionale ou inter-régionale;
 - En contribuant à la réflexion sur la promotion de la santé et la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.
- Constituer une force de propositions et de ressources pour la recherche, l'innovation et l'expérimentation dans le cadre des dynamiques territoriales de santé.
- Construire et produire des plaidoyers pour une conception ouverte de la promotion de la santé sur les territoires.

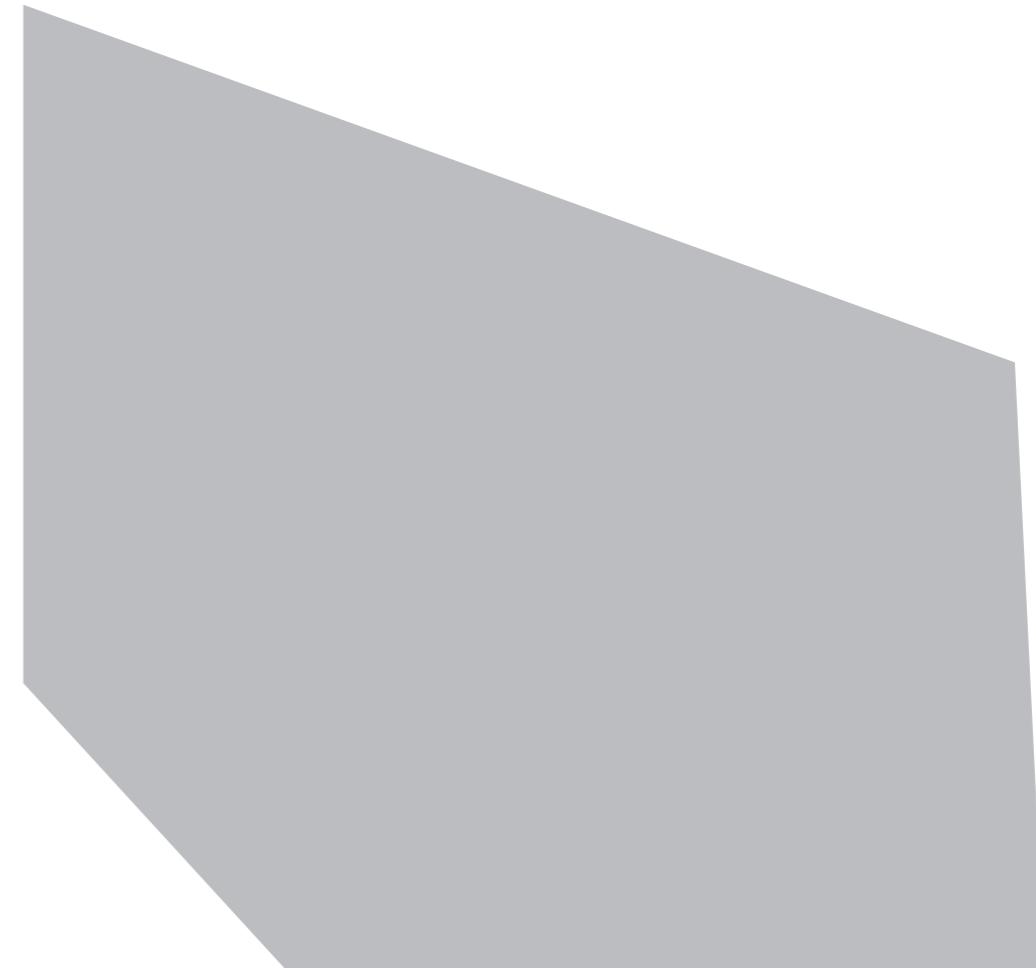
Fabrique Territoires Santé est financée par le Commissariat général à l'égalité des territoires, Santé publique France et la Direction générale de la santé.

Trois axes de travail en 2017 :

Développer un réseau autour des démarches territoriales de santé, aux niveaux régional et national

Valoriser les démarches territoriales de santé à partir de la capitalisation et qualifier les acteurs

Faciliter l'accès à l'information et aux ressources nécessaires au fonctionnement des démarches territoriales de santé



BILAN DES ACTIONS 2017

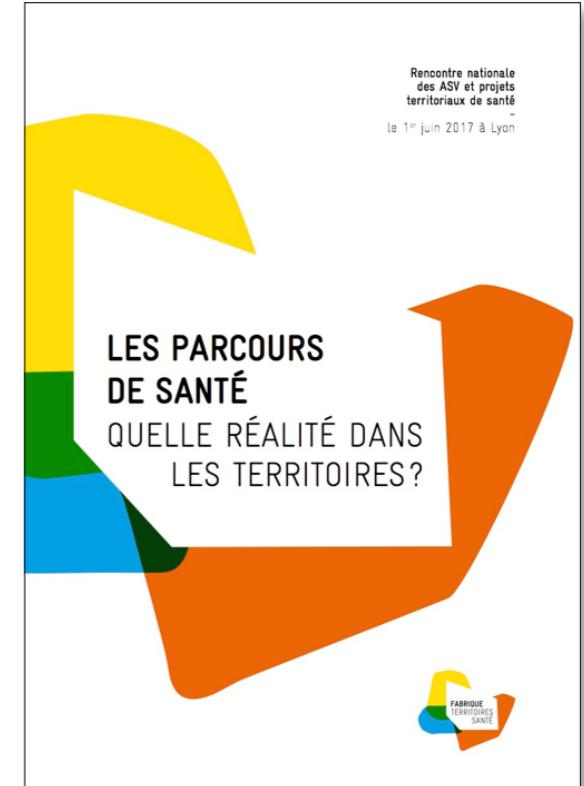
1 DÉVELOPPER UN RÉSEAU NATIONAL AUTOUR DES DÉMARCHES TERRITORIALES DE SANTÉ

1.1 Organiser une rencontre nationale des ASV et projets territoriaux de santé

Fabrique Territoires Santé a tenu le 1^{er} juin 2017 à Lyon sa rencontre nationale des ASV et projets territoriaux de santé : «**Les parcours de santé : quelle réalité dans les territoires ?**». Elle a été organisée avec le concours des acteurs santé et politique de la ville du Collectif santé animé par le centre de ressources politique de la ville Auvergne-Rhône-Alpes, Labo Cités (ex CR-DSU).

Le parcours de santé est une notion de plus en plus convoquée par les acteurs du système de santé : face en particulier à l'augmentation des maladies chroniques et des affections de longue durée, elle répond au besoin de **repenser l'intervention sanitaire et sociale de manière plus articulée** et dans le sens d'une **meilleure coordination des prises en charge** autour de l'usager/patient. L'enjeu est de décloisonner et d'amener les professionnels des champs médico-sociaux, sanitaires et sociaux à mieux travailler ensemble au service des personnes, démarche de décloisonnement que les Ateliers santé ville puis les contrats locaux de santé portent déjà sur leurs territoires dans le champ de la promotion de la santé.

Vecteur d'un enjeu de transformation du système de santé, ce concept est devenu structurant dans les politiques de santé, notamment au niveau régional avec les Agences régionales de santé, comme leviers d'impulsion et d'organisation sur les territoires. Aussi, les projets régionaux de santé dont la deuxième génération est en cours d'élaboration mobilisent à l'unanimité cette logique de parcours, parfois reprise dans les contrats locaux de santé au sein des collectivités.



Alors que le parcours de santé s'attache à **pallier les ruptures organisationnelles du médico-social, qu'en est-il sur les territoires, tant pour les acteurs de terrain que pour les habitants?** Dans les quartiers où les difficultés sociales amplifient les problèmes de santé, comment prendre en compte les ruptures sociales dans les parcours de santé ? Plus encore, les difficultés médico-sociales des personnes se cumulent sur certains territoires avec des problématiques telles que le difficile accès aux droits ou aux services publics et le déficit de l'offre de premier recours, pivot du parcours. **Comment le territoire peut-il alors mobiliser des ressources pour rendre effectifs les parcours de santé des personnes ?**

Pour tenter de répondre à ces questionnements, cette rencontre a fait le point sur la notion de parcours de santé avec une attention particulière aux ruptures sociales et aux perceptions des habitants. Les réflexions et débats se sont articulés autour de deux temps.

En matinée, trois interventions se sont succédées en plénière pour apporter des éléments de cadrage. Marie-Aline Bloch, professeure à l'EHESP, s'est d'abord attachée à définir les parcours de santé et de vie. Elle a présenté les concepts et les services mobilisés en santé publique pour mieux répondre

aux besoins de coordination des acteurs face aux problématiques complexes de santé des populations. Puis, elle a déroulé les modalités d'opérationnalisation de parcours de santé type, non sans en souligner la complexité et à certains égards l'illisibilité. Marie-Aline Bloch a terminé en évoquant les différents ingrédients d'une approche parcours réussie sur les territoires : coresponsabilité, système d'information et d'orientation, place primordiale de la personne et de son entourage, diagnostic territorial partagé et fonction de coordination dédiée.

Servet Ertul, maître de conférences émérite à l'université du Mans, a quant à lui éclairé le parcours de santé au travers du concept sociologique de parcours social. En soulignant la tension entre la complexité de l'individu et les enjeux du social, il s'est livré à une revue de littérature autour du parcours social et a interrogé la capacité d'autonomie des personnes dans les parcours sociaux. Il a notamment appuyé sa démonstration sur de nombreux travaux qui ont analysé les parcours sociaux à l'aune des parcours de santé (parentalité, VIH, affections de longue durée, etc.).

Adrien Delorme, responsable du pôle parcours et accompagnement des usagers à France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes (ex CISS ARA), a conclu la matinée en présentant le projet Tandem, un programme expérimental d'accompagnement dans leur parcours de santé de personnes en situation complexe. Son originalité tient à la fois à la place primordiale accordée au patient ou usager, notamment comme déclencheur du processus d'accompagnement, et à la dimension très exhaustive de cet accompagnement dans le parcours de santé et de vie de la personne : il peut prendre la forme d'un étayage dans les champs du social, du domestique, du soin, en fonction des besoins repérés et partagés par l'usager. Cet accompagnement est assuré par des référentes parcours de santé en partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire.

L'après-midi de cette journée s'est déclinée en cinq ateliers, conçus comme des temps de travail collectifs s'appuyant sur des présentations d'expériences ou de recherches. Les échanges ont amorcé **des pistes d'actions et des recommandations** qui ont été restituées en plénière.

Le premier atelier s'est intéressé à la **médiation dans les parcours de santé** comme moyen d'agir aux interstices du social et du sanitaire. Face à des problématiques complexes où différents champs s'imbriquent et au cloisonnement toujours prégnant des politiques et des institutions, la médiation apparaît comme une forme d'intervention sociale à même de combler les lacunes et frontières entre les milieux sanitaire et social. Les médiatrices sociales ou sanitaires tendent à fluidifier les relations avec les services publics et faire des passerelles, afin de lever les obstacles à un parcours de santé.

Deux interventions sont venues nourrir les travaux de cet atelier. Vincent Bourgin, coordonnateur médiation santé à la Mutualité Française Loire et Akima Zellag, médiatrice santé, ont présenté le dispositif de médiation santé récemment mis en place dans les quartiers politiques de la ville de Saint-Étienne. Michel Fikojevic, coordonnateur ASV à Clichy-sous-Bois et Pinda Kanne, médiatrice sociale et culturelle à l'association Arifa, ont ensuite exposé le développement et la place primordiale de la médiation dans les parcours de santé des migrants.

Dans les recommandations ou points forts repérés par les participants à l'atelier, ont été notamment soulignées la durée de l'accompagnement dirigé vers l'autonomie de la personne, la connaissance fine du territoire par les médiateurs et leur capacité de faire un retour vers les institutions des problèmes émergents mis à jour par leur intervention.

Le deuxième atelier s'est intéressé à la **dématerrialisation et à son impact sur les parcours de santé des personnes vulnérables**. En effet, la dématérialisation massive et rapide des démarches administratives et la fermeture de nombreux accueils physiques impactent l'accès aux droits, notamment de santé. Sous couvert d'une simplification de ces démarches, les personnes vulnérables, ne maîtrisant pas l'outil informatique et/ou les subtilités administratives, risquent de perdre leurs droits, d'y renoncer et de rencontrer des obstacles dans leur parcours de santé. Les professionnels sociaux s'alertent face à ces situations, mais restent souvent démunis pour accompagner efficacement les usagers.

Deux expériences ressources sont venues illustrer ce questionnement et proposer des pistes d'actions.

Adrien Devos, agent de développement à l'Adrets (association pour le développement en réseaux des territoires et des services, dans le Massif Alpin), a présenté les maisons de services au public comme point d'accès polyvalent d'accès aux services, qui permettent d'aborder de manière transversale des services cloisonnés. Nolwenn Houot-Blanchard, responsable du point d'accueil d'Emmaüs Connect à Lyon, a quant à elle développé les modalités d'accompagnement au numérique au service de l'insertion mises en œuvre par sa structure.

Ces deux interventions ont permis d'aborder la formation des professionnels du social et les enjeux en termes d'éthique et de droit de leur accompagnement numérique, dont la finalité idéale serait l'autonomie des personnes. Plus globalement, dans le sillage d'une politique nationale de dématérialisation, c'est à la fois le financement de cet accompagnement et le maillage du territoire qui ont été questionnés.

Le troisième atelier a porté sur **le rôle des structures de premier recours** dans les parcours de santé. Les professionnels de ces structures ont un rôle primordial dans les parcours de santé des personnes. Face aux tensions démographiques des professionnels de santé sur les territoires, les centres de santé et les maisons de santé pluri-professionnelles apparaissent comme une réponse adaptée. Mais plus encore, ces structures d'exercice collectif et coordonné proposent des accompagnements ou des prises en charge globales autour des personnes.

Deux expériences en quartier politique de la ville ont été présentées pour illustrer cette place singulière des structures de santé dans les parcours de santé. La première est à Marseille : le partenariat de proximité d'un centre de santé polyvalent et d'un centre médico-psychologique a été présenté par les équipes de ces deux structures, Djawad Guerroudj, Jean-Pierre Cardinali, ainsi que Lisa Wagneur et Lara Dalicieux. Ils ont montré comment la proximité géographique étroite des deux lieux et des deux équipes agissait en faveur d'un parcours de santé global des personnes souffrant de troubles psychiques.

La deuxième expérience est à Échirolles : Jérémy Petit, Olivier Beaud et Sambra Saiah, du centre de santé communautaire récemment ouvert, Village 2 Santé, ont présenté un projet pensé dès le

départ dans une intrication étroite des dimensions sociale et du soin, avec une attention particulière portée à l'accueil des personnes dans la structure et à la place des usagers dans son fonctionnement.

L'approche pluridisciplinaire, combinant ici le social, le soin psychique et le soin somatique, a été distinguée comme l'un des points forts du rôle des structures d'exercice coordonné dans le parcours de santé des patients.

Le quatrième atelier s'est attaché à présenter **la santé des jeunes au travers du parcours éducatif de santé**, que la loi de modernisation du système de santé promeut et dont une circulaire de l'Éducation nationale précise le contenu et la mise en œuvre. Les jeunes apparaissent comme une population laissée en marge de la réflexion autour des parcours de santé. Or les professionnels et acteurs de santé relèvent de vraies problématiques de santé, en particulier d'accès aux droits et aux soins. L'école serait-elle le lieu privilégié pour les informer sur leurs droits et leur santé ? Quelles collaborations développer entre collectivités, CPAM, Éducation nationale et associations ? Comment créer les conditions d'un parcours éducatif de santé sur les territoires ?

Pour amorcer une réponse à ces questions, une première intervention de Josette Morand, infirmière au rectorat de Lyon, a détaillé les actions de l'Éducation nationale pour la santé des élèves dans une approche globale de promotion de la santé et les modalités de la mise en œuvre des parcours éducatifs de santé, en mobilisant surtout les ressources de l'institution.

Giovanni Plantevignes, coordonnateur prévention santé à la MJC de Noisy-le-Sec, a ensuite présenté l'éventail d'actions qu'il mène dans différents établissements scolaires de son territoire en partenariat avec l'Éducation nationale pour promouvoir la santé des jeunes.

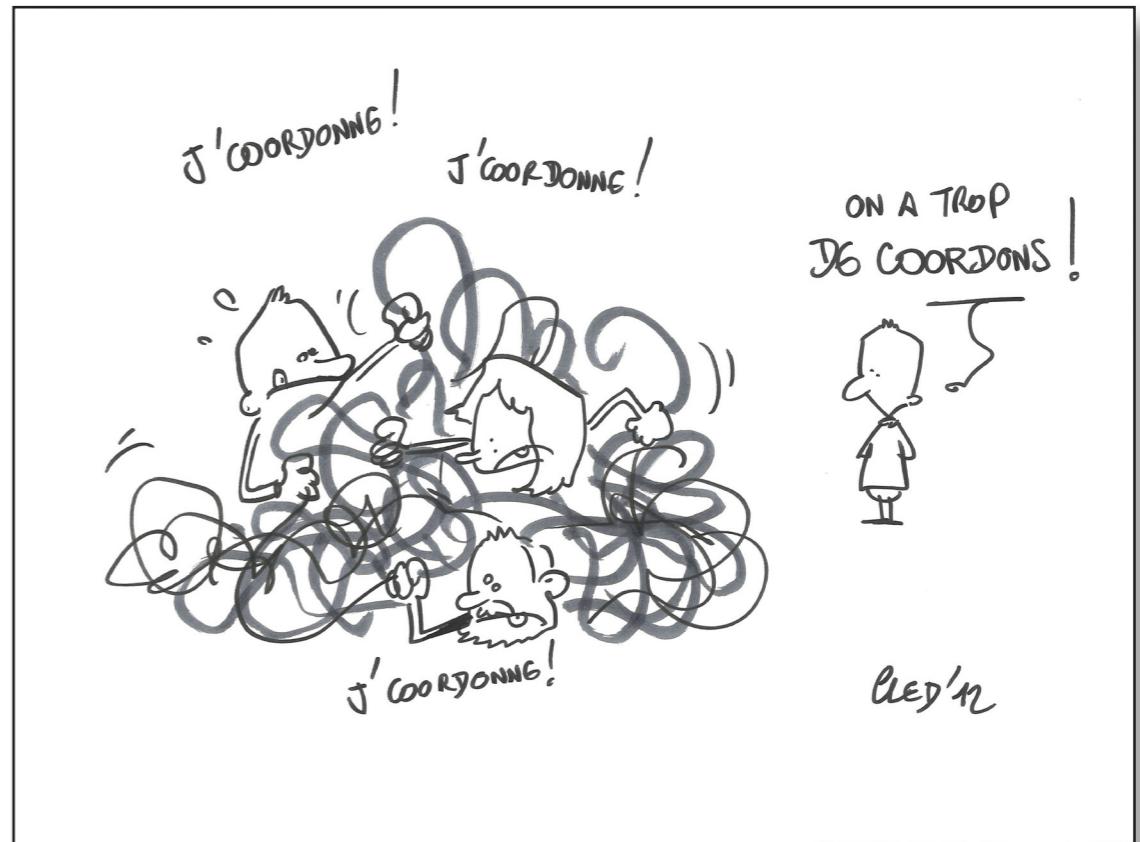
Le cinquième atelier a concerné les **parcours de santé des personnes en situation de grande vulnérabilité**. Les parcours de santé sont pensés comme une politique publique visant à mieux coordonner et rapprocher les professionnels des champs sanitaire, social et médico-social, voire plus largement de la cité (bailleurs, centres sociaux, MJC...) au service des personnes et des patients.

Pour autant, des recherches, corroborées par l'expérience de professionnels sur les territoires, ont mis en évidence le fossé qui existe entre ces politiques publiques de santé et le réel du vécu des gens. L'examen des trajectoires de vie de ces personnes ou des espaces de vie dans lesquels elles peuvent se rencontrer en dehors du soin montre que les priorités de ces personnes, difficilement audibles, ne sont pas toujours celles des institutions.

La recherche de Cyril Farnarier, socio-anthropologue au LaSSA (laboratoire de sciences sociales appliquées), sur les trajectoires de soins des personnes sans abri à Marseille s'est attachée aux conditions de vie des personnes sans abri, en montrant comment elles affectent très fortement leur parcours de soins. Christophe Mugnier, psychologue à l'association À Plaine vie de Saint-Denis, a présenté une recherche-action sur un espace GEM (groupe d'entraide mutuelle) ouvert sur la ville. Ces deux présentations ont permis d'inverser le point de vue sur le parcours en intégrant l'idée que pour les personnes, soit à la rue, soit qui fréquentent un espace comme le GEM, leur parcours, souvent au sens littéral du terme, c'est de tenter de mettre de la continuité dans leur vie quotidienne. L'enjeu pour les pouvoirs publics est donc de créer des organisations, des espaces temps dans lesquels les professionnels du soin et du social peuvent rencontrer ces personnes en grande vulnérabilité.

> 238 personnes se sont inscrites à cette rencontre, parmi lesquelles les collectivités représentent 40%. Étaient présents des coordonnateurs ASV / CLS, des acteurs de services santé ou politique de la ville, des médiateurs, des représentants d'ARS, de réseaux de santé, d'associations nationales et régionales, de CPAM et de l'Éducation nationale. La région Auvergne-Rhône-Alpes a été fortement représentée, suivie par l'Île-de-France, la Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Bourgogne-Franche-Comté.

Des actes de cette rencontre nationale ont été publiés en janvier 2018 et envoyés à environ 2000 contacts. Ils sont téléchargeables sur le site de Fabrique Territoires Santé.



1.2 Conforter la place de Fabrique Territoires Santé et des dynamiques territoriales de santé au niveau national

La présence de l'association dans des groupes de travail, comités de pilotage ou conférences d'une part, ses interventions ou ses implications dans des instances nationales d'autre part, contribuent à augmenter la visibilité de la Fabrique et des démarches territoriales de santé. Les questions de santé mentale, d'alimentation, de parentalité et des contrats locaux de santé ont été au cœur de l'activité 2017.

Pendant cette année de changement, Fabrique Territoires Santé a conforté son réseau de partenaires autour de l'extension de son champ d'intervention à l'ensemble des dynamiques territoriales de santé. Ces nouvelles orientations, ainsi que l'élaboration de Dossiers ressources en intersectorialité sur des champs inédits pour la Fabrique, ont permis de développer de nouveaux contacts avec des organisations qui connaissent peu les démarches territoriales de santé. Ainsi, des premiers contacts ont été pris avec la Fédération des acteurs de solidarité (exFNARS), le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE), l'Association des maires de France (AMF) ou la Mutuelle sociale agricole (MSA).

Contrats locaux de santé

Fabrique Territoires Santé a contribué les 7 et 8 mars 2017 à Besançon au séminaire national sur les contrats locaux de santé co-organisé par la Fédération nationale d'éducation pour la santé (FNES), l'ARS Bourgogne Franche Comté et l'EHESS. Partie prenante du comité de pilotage, la Fabrique a également co-animé un atelier de travail sur deux demi-journées consacrées à la transversalité dans les CLS. Une intervention de la Fabrique en plénière, « La santé se fabrique les pieds dans les territoires », a plaidé pour que les contrats locaux de santé soient des démarches de santé ancrées dans les territoires,

dans un dialogue entre les collectivités, les ARS et les autres parties prenantes, et non une déclinaison descendante du projet régional ou de plans nationaux de santé. L'importance du diagnostic, des dimensions à la fois stratégiques et opérationnelles du CLS et de sa nécessaire coordination a été réitérée.

L'Association des maires de France a également convié Fabrique Territoires Santé à intervenir sur les contrats locaux de santé comme outil d'organisation d'une politique locale de santé, devant une vingtaine d'élus réunis lors de sa commission santé commune avec France Urbaine le 18 octobre 2017. Dans ce cadre, l'importance du portage politique par les élus a été soulignée, ainsi que la nécessité de dédier au CLS une coordination pour animer les partenariats et la programmation d'actions. La question du financement par les ARS, perçues davantage comme un donneur d'ordre qu'un accompagnateur dans les projets de contractualisation, a été évoquée dans les discussions.

Enfin, le point de vue de Fabrique Territoires Santé a été sollicité lors du rendu de l'étude nationale sur les contrats locaux de santé menée par la Direction générale de la santé de juin à décembre 2017, qui devrait donner lieu à des recommandations nationales.

Conseil national de santé mentale

Fabrique Territoires Santé a été sollicitée en janvier 2017 pour intégrer le Conseil national de santé mentale, dont la création a été décidée par la loi de modernisation du système de santé de 2016 et qui comprend 90 membres issus de la psychiatrie, de la recherche, du médico-social et des territoires. En 2017, outre les plénières, Fabrique Territoires Santé a participé à deux ateliers de travail : l'un sur les vulnérabilités et la précarité, l'autre sur l'intelligence collective.

Le premier groupe de travail, piloté par le docteur Halima Zeroug Vial (directrice de l'Orspere Samdarra), s'est réuni à trois reprises à partir d'une définition partagée de la précarité – non pas comme un public spécifique avec des besoins spécifiques, mais comme un ensemble de moments et de lieux où les personnes atteintes de troubles psychiques sont plus vulnérables et où les personnes en situation de

précarité sont plus exposées aux troubles mentaux.

Lors de ses trois réunions, le groupe de travail a participé à l'écriture du décret d'application du projet territorial de santé mentale (PTSM), échangé sur les modalités de réalisation de diagnostics territoriaux incluant un volet précarité (disponibilité et choix des indicateurs), précisé les services correspondants aux priorités des PTSM (en particulier : Chez soi d'abord, équipes mobiles, CLSM), et élaboré des propositions pour l'amélioration de la prise en charge des migrants vus comme « public spécifique ».

Pour 2018, il avait proposé de travailler sur le cahier des charges des équipes mobiles psychiatrie précarité et des PASS, de créer un groupe de travail permanent sur les questions d'habitat et de santé mentale et de se pencher sur deux publics spécifiques : les personnes vieillissantes et les personnes détenues.

Le second groupe de travail, copiloté par Magali Coldefy (Irdes) et Nicolas Henckes (CNRS), s'est réuni à trois reprises en partant du constat des limites du système d'information et de la recherche sur le dispositif de santé mentale, et des limites encore plus grandes de l'appropriation des résultats de ces recherches dans la communauté de la santé mentale. Quatre grands axes de travail ont été abordés : le système d'information en santé mentale, la recherche sur les services de santé mentale, l'émergence d'une culture de données (probantes) chez les acteurs de la santé mentale, la place des recherches qualitatives dans la recherche en santé mentale.

Pour 2018, les réunions du groupe devaient être consacrées à la poursuite d'une cartographie de l'information, la recherche, la production et la reconnaissance de savoirs diversifiés en santé mentale. En particulier, il était prévu de se pencher plus précisément sur la contribution des usagers à la recherche sur les services de santé mentale, sur ses conditions et les moyens de la promouvoir.

Le Conseil national de santé mentale a été dissous en janvier 2018, par la Ministre de la santé, Agnès Buzyn.

États généraux de l'alimentation

Du 20 juillet au 21 décembre 2017, l'État a organisé en interministériel des États généraux de l'alimentation, pilotés par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. L'ensemble des acteurs en jeu autour des questions alimentaires (citoyens, associations, collectivités, milieux agricoles, économiques et agro-industriels, grande distribution) ont eu quatre mois pour débattre et élaborer des recommandations d'actions autour de deux chantiers ambitieux : la création et la répartition de la valeur ; une alimentation saine, sûre, durable et accessible. Une consultation publique a également été mise en œuvre via une plateforme internet, dont les recommandations les plus nombreuses ont porté sur la restauration collective et l'éducation à la santé, notamment en direction des jeunes, éléments qui sont aussi ressortis des différents ateliers.

Fabrique Territoires Santé a participé à deux ateliers du second chantier, en s'appuyant sur les apports du Dossier ressources « Alimentation et territoires » :

- Lutter contre l'insécurité alimentaire en France et dans le monde (Atelier 12). La Fabrique a apporté des éléments d'expériences sur les territoires issues de la consultation menée à l'occasion du Dossier ressources de capitalisation (une expérience de réseau d'achats en commun en quartier politique de la ville y a été présentée), ainsi que l'expérience de coordination transversale des Ateliers santé ville, qui peut être inspirante pour l'animation territoriale de l'aide alimentaire.
- Faciliter l'adoption d'une alimentation favorable à la santé (Atelier 9). La Fabrique y a appelé à la vigilance sur les inégalités sociales et territoriales de santé et sur les questions d'accès géographique et financier d'une alimentation saine, notamment dans les quartiers politiques de la ville. Elle a souligné le rôle des collectivités comme levier politique et opérationnel sur ces questions.

À l'issue des débats sur les enjeux économiques, territoriaux, environnementaux et sanitaires de l'alimentation, l'ensemble des acteurs s'accordait pour agir sur l'intégralité de la chaîne, du champ

à la fourchette ; mais une approche incitative et non contraignante, notamment vers les acteurs économiques, a été privilégiée. Si la feuille de route 2018-2022 du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation égrène les différents axes d'une politique de l'alimentation sur l'ensemble des enjeux débattus, pour l'instant, les mesures annoncées par le gouvernement ciblent prioritairement le rééquilibrage des relations commerciales entre producteurs et distributeurs. Deux mesures phares, qui intéressent les collectivités, sont aussi au menu : la restauration collective et la lutte contre le gaspillage alimentaire. Un second volet législatif devrait suivre, notamment autour des filières agricoles comme instrument de transition vers un modèle agricole durable, sans calendrier précis.

Favoriser les initiatives locales a été énoncé comme une des conditions de réussite, au travers des projets alimentaires territoriaux dont le déploiement massif est encouragé. Ils devront intégrer des aspects environnementaux, nutritionnels et lutter contre la précarité. La question de leur financement, de leur coordination et de leur gouvernance reste en suspens.

Parentalité

Fabrique Territoires Santé a participé au comité de pilotage du cycle de séminaires autour de parentalité et inégalités sociales de santé organisé par la Société française de santé publique. Après une première rencontre de cadrage en 2016, le deuxième séminaire a porté sur l'accompagnement à la parentalité et s'est questionné sur les modalités d'actions dans une perspective de réduction ou de non-aggravation des inégalités sociales de santé. Un troisième séminaire se tiendra en 2018.

2 CONFORTER NOTRE PRÉSENCE ET NOTRE RÉSEAU EN RÉGION AUTOUR DES DÉMARCHES TERRITORIALES DE SANTÉ

2.1 Assurer une présence en région : maintien d'une relation privilégiée avec les animations régionales

Le maintien d'un lien fort et continu avec les acteurs des territoires est l'un des piliers du développement de Fabrique Territoires Santé. Aussi travaille-t-elle en étroite relation avec les structures régionales - centres de ressources politique de la ville, IREPS et associations auto-animées - missionnées pour animer des collectifs de coordonnateurs ASV et CLS, CLSM, etc., dont certaines sont dans son conseil d'administration. Ces liens permettent la circulation d'informations entre les niveaux régional et national, ainsi qu'inter-régional.

Cette année, l'organisation de la rencontre nationale à Lyon a permis de mobiliser spécifiquement le réseau régional **Auvergne-Rhône-Alpes**, animé par Labo Cités. Trois réunions de comité de pilotage ont réuni une vingtaine de participants pour définir la thématique de la journée et en co-construire le programme, notamment les ateliers qui ont été co-animés par des acteurs de ce réseau.

Fabrique Territoires Santé participe également à des journées ou séances de travail en région organisées par ses partenaires. En **Île-de-France**, la Fabrique a participé à la rencontre régionale du Collectif Santé Ville Île-de-France le 22 juin 2017 : « Démarches locales de santé : partageons nos moyens d'agir », avec les coordonnateurs des dynamiques franciliennes de santé. Cette journée était dédiée au partage d'expériences et à la construction d'outils autour du métier de coordinateur de démarches locales de santé.

Elle a aussi intégré le groupe de travail « Santé mentale, psychiatrie et territoires » organisé de mars à novembre 2017 par Profession Banlieue, centre

de ressources politique de la ville en Seine-Saint-Denis. Ces séances de travail ont réuni notamment des acteurs de la santé, du logement, de l'éducation, de la périnatalité et de la petite enfance. Étayées par de nombreuses présentations d'expériences, elles ont permis de mettre à jour les difficultés auxquelles font face les acteurs dans le département mais aussi le besoin de travailler dans l'articulation et l'intersectorialité entre la psychiatrie et les acteurs des champs d'intervention du social et du soin. Une rencontre, intitulée « La santé mentale aux intersections », sera organisée en 2018 pour poursuivre ce travail.

Enfin, Fabrique Territoires Santé a participé à la réunion de la commission santé du contrat de ville d'Est Ensemble.

2.2 Co-organiser des temps d'échanges en région avec nos partenaires

Fabrique Territoires Santé s'est associée à des partenaires pour co-organiser deux rencontres en région :

- l'une sur la médiation sociale et culturelle et la concertation avec les habitants dans le champ de la santé, avec LaFédé (Fédération des associations de médiation sociale et culturelle d'Île-de-France) et Profession Banlieue ;
- l'autre sur la santé mentale et la politique de la ville avec le CCOMS pour la recherche et la formation en santé mentale et l'IREV, centre de ressources politique de la ville des Hauts-de-France.

« Santé, vous avez dit santé ? », Île-de-France, le 20 juin à Paris

L'Agence régionale de santé d'Île-de-France a souhaité recueillir l'avis des habitants pour élaborer son futur projet régional de santé 2018-2022 (PRS2). Pour ce faire, elle a sollicité en 2016 LaFédé, qui a organisé des rencontres d'habitants afin d'identifier de façon très concrète quelles étaient leurs priorités. La rencontre, co-organisée par LaFédé, Profession Banlieue et Fabrique Territoires Santé, visait à présenter cette démarche et ses résultats, et à questionner sous la forme d'ateliers d'échanges deux thématiques issues de ce premier travail : le cadre de vie et la santé mentale. Comment travailler ensemble autour de ces questions ? Comment la parole des habitants, des bénéficiaires et des usagers peut-elle redonner du sens à l'action des décideurs et des professionnels ? Comment, de leur place, peuvent-ils faire bouger les lignes ?

Dans un premier temps, Anne Laporte, responsable du département appui méthodologique à l'ARS Île-de-France et Aurélie Dutour, chargée de développement à LaFédé, ont présenté la démarche menée avec huit associations de médiation sociale en Île-de-France. Chacune d'elle a organisé deux réunions avec un groupe d'une dizaine d'habitants

afin de réfléchir ensemble à une définition de la santé et à ses facteurs d'influence, ainsi qu'aux possibles actions à mener pour l'améliorer. Le travail mené a mis en évidence que, pour les habitants, la santé ne se limite pas à l'accès aux soins et doit être considérée de façon beaucoup plus transversale. Ils la définissent eux-mêmes comme « un complet bien-être: physique, mental et social », et de nombreux déterminants de la santé ont été mis en avant, parmi lesquels : l'alimentation, le travail, le stress, l'isolement, le manque de ressources, l'insalubrité des logements, la mauvaise prise en charge du vieillissement, la difficile lisibilité des systèmes de remboursement, etc. Les habitants ont fait émergé un certain nombre de propositions, telles que renforcer le rôle du médecin du travail, améliorer l'image du psychologue, renforcer les espaces d'échange entre parents et personnels éducatifs pour lutter contre le stress des parents, et bien d'autres.

Les professionnels participant à la journée ont ensuite travaillé en atelier à partir de citations précises émanant d'habitants concernant le cadre de vie et la santé mentale. Les discussions ont fait ressortir l'importance d'être en lien avec tous les partenaires intéressés par ces questions (médecins de ville, bailleurs, établissements scolaires, etc.), la nécessité de faciliter l'accès aux droits et la pertinence des actions collectives de création de liens et de la démarche d'« aller vers ».

Le troisième temps de la journée s'est articulé autour de présentation d'actions. Nassira Abbas, directrice des politiques sociales de Plaine Commune Habitat, a d'abord expliqué la façon dont le bailleur social s'implique sur les questions de santé mentale en permettant aux locataires souffrant de troubles psychiques de rester dans leur logement tout en bénéficiant de l'accompagnement d'une plateforme santé mentale coordonnée par une assistante sociale. Isabelle Grémy, directrice de l'ORS Île-de-France et Catherine Mangeney, de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France, ont de leur côté exposé les interactions existant entre santé et cadre de vie, ainsi que des expériences menées avec les habitants pour améliorer leur cadre de vie. Olivier Bouchaud, chef du service des maladies infectieuses à l'hôpital Avicenne de Bobigny, a ensuite témoigné de l'importance de la médiation sociale, qui constitue une interface entre les patients et le personnel de santé, en présentant le travail d'« alliance thérapeutique » réalisé avec les médiatrices sociales et

culturelles dans son service : aide à la compréhension du parcours de soins, préparation de repas « maison » ou temps pris pour converser.

Enfin, comme l'a souligné Luc Ginot, directeur de la promotion de la santé et de la réduction des inégalités à l'ARS Île-de-France, en conclusion, en travaillant à l'amélioration de la santé des personnes les plus précaires, c'est la santé de l'ensemble de la population que l'on améliore. Les démarches de concertation doivent d'abord s'attacher à écouter les premières prioritairement. Luc Ginot a évoqué l'importance du portage politique d'une telle démarche pour garantir son aboutissement, avant de rappeler l'engagement de l'ARS de prendre en compte les résultats de la concertation pour définir les priorités du projet régional de santé à venir. La démarche de concertation des habitants menée par LaFédé pour l'ARS donnera lieu à un rapport alimenté par les échanges de cette rencontre.

77 professionnels ont participé à cette journée, en majorité d'Île-de-France, dont des coordonateurs ASV et CLS, des médiatrices, des acteurs des collectivités ou d'institutions.

« Santé mentale et politique de la ville : enjeux et leviers » Hauts-de-France, le 9 novembre à Amiens

Fabrique Territoires Santé s'est associée au CCOMS pour la recherche en santé mentale (en sa qualité de Centre national de ressources et d'appui aux conseils locaux de santé mentale) et l'IREV, centre de ressources politique de la ville des Hauts-de-France, pour organiser un temps de sensibilisation aux enjeux de la santé mentale dans la politique de la ville et de présentation des possibles articulations entre les différents dispositifs politique de la ville au bénéfice de la santé mentale des habitants des quartiers politiques de la ville.

En ouverture, Clémence Bré, chargée de mission santé au CGET, a proposé un éclairage sur le cadre législatif et réglementaire des CLSM et leur déploiement, rappelant la mobilisation du CGET pour le renforcement et la généralisation des CLSM dans les contrats de ville (instruction du 30 septembre 2017); Cécile Guerraud, directrice territoriale du département de la Somme à

l'ARS des Hauts-de-France, a quant à elle souligné le rôle de l'ARS dans le développement des CLSM et précisé que les travaux d'élaboration du nouveau projet régional de santé les ont identifiés comme des leviers opérationnels pour améliorer la santé mentale, notamment dans les quartiers de la politique de la ville.

Ensuite, un cadrage du sujet a été réalisé à travers trois interventions des co-organisateurs de la rencontre. L'IREV a identifié les enjeux de santé mentale en lien avec la politique de la ville. Quatre axes de travail se dégagent : repérer les personnes en souffrance et les orienter vers une prise en charge adaptée, lutter contre la stigmatisation et les discriminations liées à la santé mentale, promouvoir une bonne santé mentale, et agir sur les déterminants sociaux et territoriaux de la santé mentale. Le contrat de ville dispose des leviers pour mobiliser différentes politiques publiques ou dispositifs au profit du bien-être (cadre de vie, logement, emploi, réussite éducative, Atelier santé ville, etc.). La coordination des acteurs et le travail sur des déterminants sociaux et environnementaux apparaissent comme des enjeux essentiels.

En s'appuyant sur la capitalisation des expériences des Ateliers santé ville, Fabrique Territoires Santé a présenté quelques actions en santé mentale développées par des ASV. Ces derniers ont été précurseurs dans la prise en compte de la promotion de la santé mentale sur les quartiers et ont facilité le développement de CLSM sur ces territoires. Deux principales voies se dégagent dans l'appréhension de la santé mentale par les ASV : une approche par les compétences psychosociales et une autre centrée sur la dynamique territoriale. D'un côté, des actions misent sur l'acquisition de compétences psychosociales et le renforcement de l'estime de soi pour favoriser le bien-être et les facteurs de protection face aux comportements à risque. D'un autre côté, les ASV mènent un travail de réseau, de rencontres et de coordination des acteurs locaux. Ces dynamiques locales de promotion de la santé montrent la montée en charge des territoires sur ces enjeux, jusqu'à la création de CLSM.

Le CCOMS a présenté le dispositif CLSM et son actualité dans les Hauts-de-France. « Ne pas avoir des partenaires, mais être partenaire », telle est la philosophie des CLSM. Cette démarche singulière et souple appelle la participation des professionnels, des élus, mais

aussi des usagers et des aidants. Fin 2016, 166 CLSM étaient opérationnels, dont 120 avaient un périmètre d'intervention en intersection avec celui d'un contrat de ville ; dans les Hauts-de-France, 11 CLSM existent et plusieurs sont en cours de création. Cette dynamique régionale est fortement appuyée par l'ARS.

Enfin, une table ronde a réuni cinq territoires (communes, intercommunalités ou regroupement de communes) : Château-Thierry, Mons-en-Baroeul, Val d'Oise Est, Lille et Creil. Chacun, représenté par son coordonnateur santé ou un élu, a exposé son avancement dans la démarche de promotion de la santé mentale et, le cas échéant, les caractéristiques de son CLSM.

Annie Vernier, adjointe au maire déléguée à la santé de la ville d'Amiens, a conclu la rencontre en soulignant les initiatives amiénoises en matière de santé mentale.

Les échanges avec la salle ont démontré un besoin de partages entre territoires et entre acteurs, notamment sur les possibilités de financement des CLSM et l'importance de la mobilisation des élus. Plusieurs bailleurs sociaux ont fait part de leurs difficultés à agir en l'absence de dynamique collective et de CLSM.

Cette rencontre, organisée sur un après-midi, a réuni 98 acteurs de la région Hauts-de-France : coordonnateurs ASV, CLS et CLSM, élus locaux, cadres hospitaliers, bailleurs sociaux, agents de l'ARS.

La synthèse des présentations et échanges est disponible sur le site de Fabrique Territoires Santé et a été diffusée à l'ensemble du réseau.

3 VALORISER LES DÉMARCHES TERRITORIALES DE SANTÉ

3.1 Capitaliser des actions intégrées aux démarches territorialisées de santé

[Proposer un nouveau format: les Dossiers ressources](#)

Afin de proposer une analyse à partir de plusieurs actions et des ressources utiles aux acteurs locaux, un nouveau format de capitalisation a été développé. Les Dossiers ressources sont des documents présentant un état des lieux du sujet traité et valorisant des expériences locales inspirantes. Ils ne visent pas à présenter l'exhaustivité des connaissances et actions existantes; ils agrègent et synthétisent un ensemble de ressources utiles aux acteurs locaux, principalement aux coordonnateurs de démarches territorialisées de santé lorsqu'ils souhaitent se saisir d'une thématique.

Les Dossiers ressources sont construits à partir d'une recherche documentaire et des expériences locales reçues de notre réseau suite à un appel à contributions. Une part de celles-ci fait l'objet d'un entretien complémentaire et de la publication d'une Inspir'action, précisant ainsi les informations contenues dans le Dossier ressources.

Deux sujets ont été traités en 2017, chacun croisant deux thématiques : dématérialisation et accès aux droits ; alimentation et territoires. Les sujets de capitalisation, validés par le conseil d'administration de Fabrique Territoires Santé, font écho à des remontées d'acteurs de terrain, notamment des coordonnateurs santé, et de leurs besoins d'être outillés sur des problématiques émergentes ou qui appellent de nouvelles approches.

Dossier ressources: "Dématérialisation et accès aux droits de santé: que faire face à la déshumanisation des services publics?"

Face à la croissance rapide de la dématérialisation, notamment des démarches d'accès aux droits, les travailleurs sociaux et les associations locales accueillant du public recueillent de plus en plus de demandes des usagers d'être accompagnés dans ces démarches en ligne, demandes auxquelles les professionnels ne peuvent pas répondre faute d'outils, de compétences et de ressources. Le Défenseur des droits a souligné, dans un rapport en 2016, le risque d'un accroissement des inégalités et des situations de non-recours aux soins, en raison de l'obstacle supplémentaire créé par la dématérialisation pour une partie de la population.

Des acteurs de la santé et du social s'interrogent sur leurs moyens d'agir ; des territoires se sont mobilisés et ont développé des actions pour accompagner différemment l'accès aux droits dans ce contexte renouvelé.

Fabrique Territoires Santé a lancé un appel à contributions "Dématérialisation et accès aux droits", diffusé du 13 juin au 19 juillet, qui a reçu 17 réponses. Trois villes ont répondu, trois actions s'inscrivent dans un Atelier santé ville et/ou un contrat local de santé. Les autres réponses viennent d'associations, d'une CPAM et d'un conseil départemental.

Trois stratégies d'intervention ont été repérées : développer des partenariats entre organismes de sécurité sociale et structures de proximité ; développer la médiation numérique et accompagner les usages ; développer une politique locale d'inclusion numérique. Ces stratégies sont illustrées à travers une vingtaine d'actions (déclinées en Inspir'actions ou relayées depuis des fiches-actions existantes produites par des centres de ressources politique de la ville, l'UNCCAS, la presse spécialisée, etc.).

Dossier ressources: "Alimentation et territoires: comment garantir localement une alimentation de qualité et accessible à tous?"

Alors que les pathologies liées à l'alimentation ne cessent de croître, l'approche privilégiée par la santé

publique d'agir sur les comportements individuels paraît réductrice et insuffisante. Faire levier sur la seule dimension nutritionnelle de l'alimentation ne couvre pas l'ensemble des besoins des personnes, en particulier des publics précaires plus exposés à une mauvaise alimentation et ses effets. En effet, la question de l'accessibilité financière, géographique et culturelle d'une alimentation saine est un enjeu important, sur lequel certains territoires apportent des réponses.

L'appel à contributions "Alimentation et territoires" a été diffusé du 31 août au 13 octobre. Il a reçu 26 réponses, venant principalement de CCAS et d'associations locales (un seul service santé municipal a participé).

Les territoires disposent de nombreux leviers pour agir sur l'alimentation dans une approche socio-environnementale. Le Dossier ressources a exploré les pistes d'actions suivantes : l'aide alimentaire, la restauration collective, l'animation de jardins collectifs, l'organisation de circuits courts et de modes de distribution directs, le soutien à l'agriculture locale, et enfin l'élaboration de stratégies alimentaires territoriales. Une trentaine d'actions sont citées pour les illustrer (déclinées en Inspir'actions ou relayées de fiches-actions existantes produites par des centres de ressources politique de la ville, l'UNCCAS, la presse spécialisée, etc.).

Diffusion et répercussions

Le Dossier "Dématérialisation et accès aux droits de santé" a été mis en ligne sur le site de Fabrique Territoires Santé le 6 novembre 2017 ; le Dossier "Alimentation et territoires" le 19 février 2018. Ils ont été diffusés par mail à l'ensemble de notre réseau (plus de 2 000 contacts).

Certains de nos partenaires, notamment l'UNCCAS et le Pôle de ressources ville et développement social du Val d'Oise, ont aussi diffusé l'information dans leur newsletter.

Les appels à contributions touchent les acteurs locaux au-delà du cercle des coordonnateurs ASV ou CLS. Les actions capitalisées montrent des interactions variables avec les démarches territoriales de santé :

elles peuvent être portées par un ASV, être un de ses partenaires, être intégrées dans une fiche-action du CLS, ou participer à une démarche territoriale sans qu'un dispositif comme un ASV ou un CLS n'existe. Plus généralement, les Dossiers ressources 2017 ont permis à Fabrique Territoires Santé d'élargir son réseau et de faire des ponts entre des enjeux de santé publique et d'autres politiques publiques, de développer de nouveaux contacts avec des acteurs nationaux et d'être repéré comme un acteur ressource.

Enfin, à partir des Dossiers ressources, Fabrique Territoires Santé se met à la disposition de ses partenaires, notamment régionaux, pour intervenir et présenter ces capitalisations.

[Développer le répertoire Inspir'actions](#)

48 inspir'actions ont été publiées en 2017. Ce répertoire regroupe des fiches-actions synthétiques, réalisées en collaboration avec le porteur du projet, à son initiative ou à celle de Fabrique Territoires Santé. 11 Inspir'actions sont issues de la capitalisation sur la dématérialisation ; 10 de celle sur l'alimentation.

Un questionnaire en ligne est proposé sur le site, permettant aux acteurs locaux de soumettre leur action. Une mise en forme et un entretien complémentaire sont réalisés par Fabrique Territoires Santé, avant la mise en ligne validée par le porteur.

[Animer un groupe de travail interne sur la capitalisation](#)

Afin de réfléchir aux suites de la capitalisation sur les Ateliers santé ville, un groupe de travail composé de cinq administrateurs s'est réuni à trois reprises. Le groupe a défini l'objet, le contenu et la forme des nouveaux Dossiers ressources. Il a également échangé sur les orientations et angles d'approche des sujets de capitalisation. Enfin, il a travaillé sur les caractéristiques des démarches territorialisées de santé (dégagées à partir de la capitalisation menée en 2015-2016 sur les Ateliers santé ville et d'un travail de l'IREPS Aquitaine sur l'évaluation des contrats locaux de santé) ; cela a permis d'alimenter l'élaboration du nouveau projet associatif étendu à l'ensemble des démarches territorialisées de santé.

3.2 Soutenir la capitalisation d'expériences

Côté santé publique, participer à un groupe de travail coordonné par la SFSP et la FNES

Depuis 2014, Fabrique Territoires Santé participait au groupe InSPIRe-ID (Initiative en santé publique pour l'interaction entre la recherche, l'intervention et la décision) piloté par l'EHESP. Ce groupe rassemblait un grand nombre de partenaires et avait pour objectif de créer, en France, une plateforme de transfert de connaissances en santé publique. Ses travaux ont été suspendus en février 2016.

Un nouveau groupe de pilotage national s'est constitué en 2017, conduit par la DGS. Il s'articule autour de trois axes : constitution d'un portail national sur les interventions probantes et prometteuses en santé publique (piloté par Santé publique France); développement de la formation et de l'accompagnement à la production et à l'utilisation d'informations validées sur les interventions en santé publique (piloté par l'EHESP); développement de la recherche collaborative portant sur les interventions en santé (piloté par l'IReSP).

Les réflexions menées sur la capitalisation d'expériences et les données prometteuses dans le cadre d'InSPIRe-ID sont aujourd'hui reprises dans un groupe de travail coordonné par la SFSP et la FNES. Ce groupe s'intègre dans le processus d'élaboration du portail national. Au titre de son expérience sur la capitalisation d'actions de terrain, Fabrique Territoires Santé y participe.

Le groupe de travail s'est donné pour objectif d'élaborer une méthodologie de capitalisation (recueil et analyse) des actions prometteuses : il s'agit de valoriser les expériences de terrain et de démontrer la légitimité des savoirs issus de ces expériences pour éclairer la décision et l'action.

Trois réunions se sont tenues en 2017, réunissant une vingtaine de participants (AIDES, ESPT, Institut Renaudot, INCa, ARS Normandie, IREPS Picardie, Santé publique France, chercheurs, etc). Le travail se poursuit en 2018.

Côté territoires, contribuer au développement d'une banque de l'innovation sociale

Fabrique Territoires Santé est en contact avec le CGET pour participer à son projet de banque d'innovation sociale, et ainsi partager ses données capitalisées et valoriser les expériences des démarches territoriales de santé. Cette plateforme de mutualisation, en cours de développement, réunira des expériences locales et leurs bonnes pratiques, à partir des informations collectées, capitalisées et partagées par les institutions et associations partenaires.

3.3 Autres productions écrites

Une note de synthèse sur le déploiement et la configuration des démarches territoriales de santé a été rédigée à la demande du CGET. Elle porte la focale sur trois régions : Nouvelle Aquitaine, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes. Elle s'appuie sur une revue des productions de la Fabrique et sur les contributions des animations régionales concernées, pour décrire et mettre en lumière l'hétérogénéité du déploiement des démarches territoriales de santé (CLS, ASV, CLSM, articulés avec les contrats de ville). Cette note constitue le premier volet d'un travail amené à se poursuivre en 2018, avec un approfondissement de cette analyse et un focus sur une autre région.

Un article sur les Ateliers santé ville, signé par Didier Febvrel, président de Fabrique Territoires Santé et médecin de santé publique, a été publié dans le numéro 56 consacré à la ville et la santé de la revue Les Tribunes de la santé, 2017/3, éditée par les Presses de Sciences Po.

Cet article revient sur les caractéristiques et les apports des Ateliers santé ville comme démarches territorialisées implantées dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et qui structurent les volets santé des contrats de ville. Se référant au concept de promotion de la santé, ce sont des outils de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé. Leurs plus-values ont été démontrées, conditionnées par des caractéristiques structurantes. Positionnées au croisement des politiques de santé et de la politique de la ville, ces démarches sont au cœur des enjeux de territorialisation des politiques publiques de santé.

Un article sur les Ateliers santé ville comme démarche visant à rendre les citoyens acteurs de leur santé est paru dans la revue Repères de décembre 2017 éditée par Alterre Bourgogne-Franche-Comté. Ce numéro était consacré à la santé et l'environnement. Cet article s'est appuyé sur les actes de la rencontre nationale ASV et projets territoriaux de santé 2016, « Quand les habitants se mêlent de ce qui les regarde : santé ! ».

3.4 Former autour des démarches territoriales de santé

Fabrique Territoires Santé a coordonné pour la deuxième année consécutive un **module de formation sur la stratégie et la mise en œuvre de projets territoriaux de santé** lors de l'Université francophone d'été en Santé publique de Besançon, qui s'est tenue du 2 au 7 juillet 2017.

Une vingtaine d'acteurs d'horizons professionnels et géographiques différents a participé à cette formation, parmi lesquels les ARS étaient, cette année encore, les plus représentées en nombre. Pour les participants, l'ensemble des dynamiques (ASV, CLS et CLSM) était peu connu et l'intérêt a été très orienté vers les CLS.

Pour le contenu pédagogique, Fabrique Territoires Santé s'est appuyée sur l'expertise de ses administrateurs, comme l'IREPS Nouvelle Aquitaine et le CRES PACA. Elle a sollicité ses partenaires pour intervenir, tels que Élus, santé publique et territoires, le CCOMS pour la recherche et la formation en santé mentale et l'Institut Renaudot. Ce faisant, elle a proposé un programme dont les objectifs pédagogiques étaient de comprendre les enjeux de la territorialisation de la santé (compétences et prérogatives des acteurs face aux déterminants, rôle incontournable des collectivités, contextes politiques et stratégiques actuels); d'identifier les étapes de l'ingénierie d'un projet territorial de santé, en partant de l'analyse du contexte local à l'action partenariale; enfin de connaître et de différencier les différentes formes de projets et de démarches (ASV, CLS, CLSM, CTS, etc) et de comprendre leurs articulations et leurs complémentarités.

Ce module est reconduit en juillet 2018.

4 FACILITER L'ACCÈS À L'INFORMATION ET AUX RESSOURCES NÉCESSAIRES AUX DÉMARCHES TERRITORIALES DE SANTÉ

L'un des objectifs statutaires de l'association est de faciliter l'accès à l'information et aux ressources nécessaires au fonctionnement des démarches territoriales de santé. Différents moyens de communication ont été mis en place pour mener à bien cet objectif, animés par l'équipe salariée en lien avec ses partenaires.

Fabrique Territoires Santé fait peau neuve

Le changement de nom et de périmètre d'intervention de l'association a appelé la création d'une nouvelle identité visuelle pour l'association, avec un nouveau logo et une nouvelle charte graphique venue concrétiser dans les documents édités par la Fabrique ce renouvellement. L'environnement graphique du site Internet et de la newsletter évolueront dans un second temps.

Renforcer les moyens de communication

Les ressources documentaires de Fabrique Territoires Santé sont majoritairement disponibles en ligne. Le **site internet** est donc l'un des outils majeurs de la Fabrique. Il est alimenté par une veille informative de l'équipe salariée et plusieurs fonctions y sont associées :

- mettre à disposition des ressources nécessaires au fonctionnement des démarches territoriales de santé (base documentaire et réglementaire);
- agréger et diffuser des actualités en santé et politique de la ville (lois, publications, événements, appels d'offres ou à communications, offres d'emploi). En 2017, **près de 500 actualités** ont été diffusées par le site et la newsletter. Ces rubriques recueillent le flux le plus important de visiteurs;

- améliorer la visibilité et la lisibilité des démarches territoriales de santé, en lien avec la capitalisation;
- proposer des focus par région ou par thématiques sur les démarches et sur les animations régionales, leurs actions ou leurs actualités.

En 2017, 10 **newsletters** mensuelles ont été publiées.

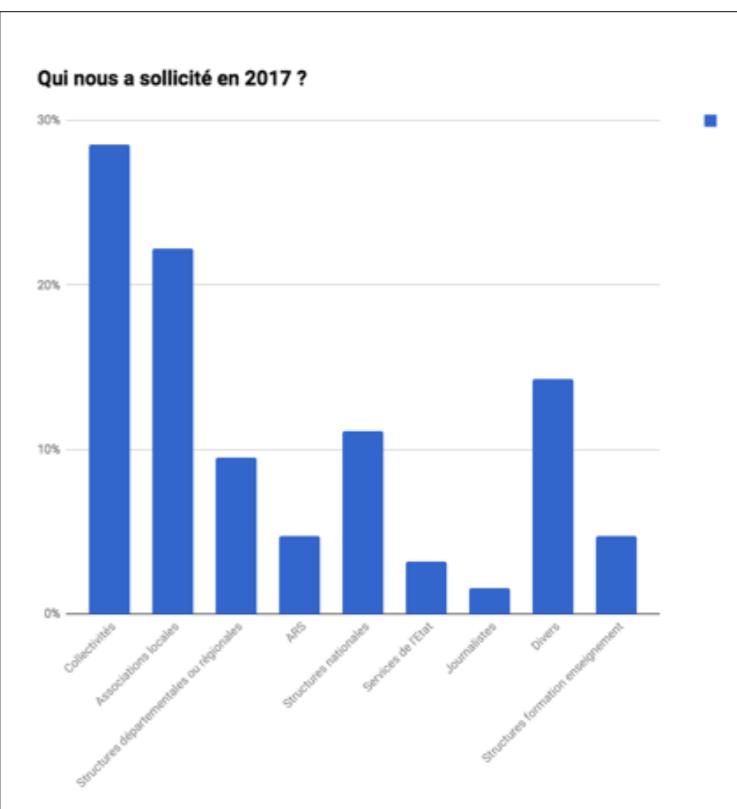
Retenant l'ensemble des actualités postées sur le site le mois précédent, elles proposent aussi une fenêtre d'information sur l'activité de la Fabrique. La diffusion de la newsletter amplifie la consultation du site, puisque des pics de fréquentation sont constatés les jours de sa publication. Elle est envoyée à près de 900 contacts volontairement inscrits, soit 400 contacts de plus que l'an dernier: coordonnateurs ASV/CLS, professionnels de santé et du secteur médico-social, chercheurs, institutions (ministères et ARS), techniciens des collectivités territoriales, associations, élus sont les destinataires de cette lettre d'information numérique.

Un **compte Twitter** est ouvert depuis septembre 2015, dans lequel la Fabrique relaie des informations ou des live tweets de ses participations à des événements. Il compte 300 abonnés plutôt institutionnels (centres de ressources, IREPS et Codes, journalistes, techniciens politique de la ville, élus santé, coordonnateurs, chercheurs). Ce compte contribue aussi à la veille menée par la Fabrique et renforce sa visibilité.

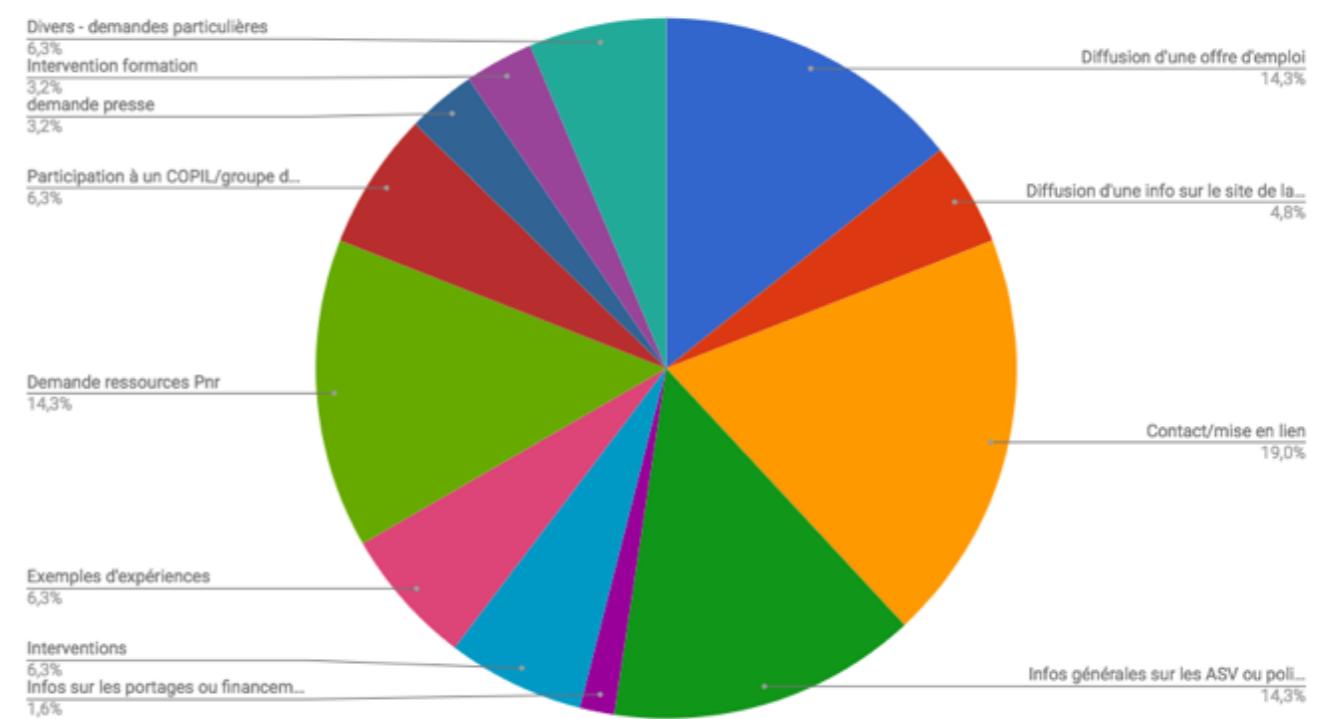
Sollicitations

Fabrique Territoires Santé a reçu 63 sollicitations en 2017, émanant d'acteurs locaux ou nationaux, adhérents ou non. Ces demandes concernent principalement des besoins en information et ressources sur les démarches territoriales de santé, et la diffusion d'informations sur le site de la Fabrique. Quelques évolutions sont à noter par rapport à l'année précédente. La part des demandes de diffusion d'une offre d'emploi a baissé (de 30 à 15%), tandis que les demandes de mise en lien et de ressources produites par Fabrique Territoires Santé ont augmenté. De plus, sont apparues en 2017 des demandes émanant de structures de formation ou d'enseignement.

Près d'un tiers de ces sollicitations viennent de collectivités locales (villes et intercommunalités); 20% proviennent d'associations locales. Notons que les demandes émanant de structures nationales ont augmenté par rapport à 2016.



Pourquoi a-t-on été sollicité en 2017 ?



Développer et actualiser la base de données des acteurs de politiques locales de santé et de leurs partenaires

Depuis 2016, Fabrique Territoires Santé a construit et enrichit ses bases de données. Elle dispose aujourd’hui d’un listing qualifié et actualisé de 1100 contacts (+30%), comprenant 11 territoires entrants en politique de la ville, qui recense des contacts dans les champs de la santé, de la politique de la ville, mais aussi du social : acteurs des collectivités territoriales, des services de l’État, des ARS, des associations de promotion de la santé, locales et nationales, chercheurs. Ces contacts sont qualifiés avec des entrées thématiques et territoriales.

Cette base de données, qui n'est pas publique et constitue un outil de travail de l'association, a permis d'optimiser la diffusion d'informations, ciblée ou élargie. Des mailing-lists lui sont associées, dont la plus large contient près de 2100 contacts (+25%).



VIE ASSOCIATIVE

Fabrique Territoires Santé a maintenu son nombre d'adhérents à 43, dont près d'un tiers est constitué de collectivités locales. Des coordonnateurs, des élus, des chercheurs et des associations nationales ou régionales (IREPS ou centre de ressources politique de la ville) comptent aussi parmi les adhérents.

Fabrique Territoires Santé fonctionne avec une vie associative soutenue : en plus de son Assemblée générale annuelle, les administrateurs se sont réunis **5 fois en 2017** pour 10 réunions de bureau. Outre les fonctions d'administration de l'association, les administrateurs sont aussi régulièrement mobilisés dans des groupes de travail interne, des actions de formations et des interventions.

La diversité de la composition du Conseil d'administration est une marque de fabrique de l'association. Elle permet d'obtenir une bonne représentativité des **acteurs impliqués dans les démarches locales de santé**, tout en étant une source ascendante riche d'informations sur les situations régionales et départementales. Ainsi, le Conseil d'administration de Fabrique Territoires Santé permet de réunir régulièrement des :

- coordonateurs ASV, CLS et CLSM,
- animateurs régionaux des ASV et CLS,
- professionnels de santé publique (municipaux et associatifs),
- centres de ressources politique de la ville,
- partenaires associatifs (élus, santé publique, santé communautaire).

LISTE DES ADMINISTRATEURS:

- **Martine Antoine**, co-présidente, Institut Renaudot
- **Elisabeth Belin**, élue santé, ville de Saint-Denis, Élus, Santé publique et Territoires
- **Agnès Bensussan**, coordinatrice du conseil d'orientation en santé mentale, ville de Marseille
- **Karine Bisson**, présidente, Collectif Santé Ville Île-de-France

- **Céline Carles-Trinh**, coordinatrice CSL/CLSM, ville de Rosny-sous-Bois
- **Nathalie Christol-Jégou**, responsable du bureau actions de santé transversales, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis
- **Pascale Després**, directrice, Normanvilles
- **Didier Febvre**, médecin de santé publique, ville de Marseille
- **Pauline Guézennec**, chargée de mission, CCOMS
- **Anne Guilberteau**, coordinatrice, FEMASIF
- **Stéphane Jung**, coordonnateur CLSM, ville de Saint-Denis
- **Bénédicte Madelin**, ex-directrice centre de ressources
- **Elsa Micouraud**, chargée de la documentation, Profession Banlieue
- **Marion Pollier**, chargée de mission, Labo Cités
- **Sylvette Ronque**, coordonatrice ASV/CLS/CLSM, ville de Cherbourg
- **Olivier Rovère**, conseiller santé publique, Nord-Pas de Calais
- **Stéphane Tessier**, médecin de santé publique, ville de Vitry-sur-Seine
- **Sarah Vernier**, chargée de mission, CRES PACA
- **Arnaud Wiehn**, chargé de mission « Santé et territoires », IREPS Nouvelle Aquitaine

La mise en œuvre opérationnelle des activités de Fabrique Territoires Santé en 2017 est assurée par une équipe salariée de deux personnes à temps plein :

- **Catherine Bernard**, chargée de développement et de coordination
- **Clémentine Motard**, chargée de projets

En 2017, l'association a déménagé et déplacé son siège social à Paris.



Fabrique Territoires Santé

2-4 place Rutebeuf, 75012 Paris
contact@fabrique-territoires-sante.org
06 99 67 55 56
www.fabrique-territoires-sante.org
Twitter: @FabTerrSante